



AVANTAGES

- Dissout et nettoie rapidement les flux résineux activés ou non.
- Retire efficacement les traces d'acide et de chlorure pouvant être la cause de corrosion ultérieure du circuit et qui pourrait fortement l'endommager.
- Séchage rapide.
- Le pinceau permet d'ajouter une action mécanique à l'action chimique et permet également d'aller frotter dans tous les petits recoins du circuit et de ses composants.
- Propulsion au CO₂ ce qui permet d'avoir Volume net = Volume utile soit 400 ml
- Sans effet sur les plastiques courants : PE, PP, PVC, caoutchoucs, nylon...
- Exempt de T111 (trichlo).

DEFINITION

Solvant de haute technologie et à évaporation rapide pour des applications électriques et électroniques.

MODE D'EMPLOI

S'utilise pur et à froid.

Pulvériser directement sur les surfaces à nettoyer.

Frotter puis essuyer si besoin.

DOMAINES D'APPLICATION

Spécialement adapté pour le dégraissage rapide et complet des flux sur les circuits imprimés et composants électroniques.

EMBALLAGE

Aérosol 650 ml

Réf. 45163A4

x12

CARACTERISTIQUES

Aspect :	liquide limpide
Couleur :	incolore
Odeur :	faible
Densité à 20°C :	0,8
Tension superficielle :	23 Mn/M
Indice KAURI BUTANOL :	> 50

FT 5163 / Indice 00 – 03/03/2021

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant : à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.